

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

part du nucléaire à l'approvisionnement énergétique de notre pays provoque l'ire de certains milieux, mais il leur paraît condamnable de la mentionner! Ce qui nous gêne dans cette affaire, c'est que l'on veut imposer le silence à ceux qui portent la responsabilité de la fourniture d'énergie, parce que leur information ne plaît pas.

Si l'on dit que 25 à 30% de la consommation d'électricité est couverte par les centrales nucléaires, c'est une information de la plus haute valeur: si nous voulons réduire cette proportion, nous devons consommer moins, et non augmenter notre demande de 3 à 4% par an. Expliquer que la production annuelle est supérieure aux besoins parce qu'il convient d'assurer l'approvisionnement au moment des pointes, donc que la puissance installée est aussi importante que la production de kWh/an, voilà une information, et non de la propagande: ce point est essentiel pour démontrer qu'en installant un chauffage solaire ou autre requérant une puissance électrique d'appoint installée de 20 kW pour une villa, on ne fait rien pour freiner l'essor du nucléaire, au contraire. C'est également une information de relever l'aberration que constitue le fait de pénaliser la consommation industrielle d'électricité au bénéfice de la consommation privée: l'industriel surveille avec soin sa consommation, suivie par des calculs de rentabilité, alors que c'est la consommation des ménages qui augmente le plus rapidement. En voulant supprimer ces informations fondées, les conseillers communaux lausannois ne suppriment pas les faits qu'elles décrivent. A qui laissent-ils le soin d'informer? En tout cas pas à des personnes ou des organismes assumant quelque responsabilité que ce soit dans la fourniture d'énergie!

Cette tendance à retirer leur voix au chapitre aux spécialistes s'est manifestée sur le plan fédéral en ce qui concerne les autorisations de construire des centrales nucléaires. Jusqu'à présent, les producteurs d'électricité assumaient eux-mêmes, en relation avec les distributeurs, la planification de leurs instruments de production. Les procédures aujourd'hui en vigueur les déchargent en grande partie de cette responsabilité, par le biais de la clause du besoin. C'est donc au pouvoir politique démocratiquement élu qu'il appartient de juger de la nécessité des nouvelles centrales nucléaires. Un mandat politique n'impliquant pas forcément la science infuse, l'estimation du besoin a été confiée à une commission où étaient aussi bien représentés les compétences que les courants politiques. Le pat qui a marqué le dépôt de son récent rapport illustre fort bien les limites de la démocratisation (nous ne disons pas de la démocratie, qui est autre chose): l'incapacité totale de prendre position s'assortit évidem-

ment de celle de résoudre quelque problème que ce soit. Or, entre-temps, la consommation d'électricité ne cesse de croître...

Il ne nous semble pas que ce soit faire preuve d'arrogance ou de corporatisme que de revendiquer que soit rendu aux spécialistes compétents le droit d'exprimer leur avis fondé, avec le poids conféré par les connaissances objectives. Cette façon d'envisager les choses correspond du reste à la pratique quotidienne de l'immense majorité de nos concitoyens: c'est au garagiste que l'on s'adresse pour faire réparer sa voiture, et non à M. Nader, et c'est le boucher qui nous vend de la viande, non pas les associations de consommateurs.

Les professions techniques font preuve de suffisamment de maturité pour subir la critique et en tenir compte dans la plus large mesure. Elles sont en droit de rappeler à leurs contempteurs la morale de la fable de Florian: «Je siffle, mais ne chante pas.» Trop de milieux, notamment politiques, cèdent à la tentation de rejeter la technique ou les techniques, sans avoir rien à proposer en échange. Piètre service à rendre à la communauté!

La manifestation la plus funeste d'un tel état d'esprit est évidemment la censure, à laquelle voudrait recourir le législatif lausannois, contre l'avis de son exécutif, au moment où elle est abolie dans le domaine du cinéma.

Comment ne pas souligner à cette occasion la nécessité, pour nos professions, de s'appuyer sur une conception claire de l'information interne et externe, avec ses propres publications?

Une part importante de l'avenir de nos contemporains est entre nos mains. Il convient de le dire et d'exposer quels sont les éléments où notre rôle est essentiel, ainsi que les options que nous pouvons offrir. Le choix des solutions n'est pas en nos seules mains, mais leur élaboration est de notre responsabilité.

La poudre aux yeux

L'embargo sur certaines informations et l'audience assurée à d'autres risquent de masquer les priorités dans le domaine de l'énergie. A quoi sert de promouvoir les énergies douces, d'investir des milliards dans l'économie d'essence des automobiles ou de récupérer les emballages d'aluminium, si nous n'appliquons pas mieux la clause du besoin dans le domaine personnel?

C'est une vérité éculée de dire que notre plus importante source d'énergie réside dans l'économie d'énergie, et pourtant que de gaspillage dans le chauffage des immeubles, qu'il s'agisse du rendement effectif des installations ou de la température des locaux!

Une diminution de consommation de 10% est considérée comme remarquable pour une voiture, alors que l'évolution

de notre habitat conduit à une seconde voiture pour un nombre croissant de ménages: quelle dérision!

Nous connaissons de braves ménagères qui investissent des efforts méritoires pour la récupération de l'aluminium, mais qui l'utilisent par mètres carrés pour emballer le moindre morceau de nourriture...

Nous ne prôtons pas le retour à l'âge des cavernes, ni l'impasse sur les énergies renouvelables. Mais de grâce, qu'on n'essaie pas de faire taire ceux qui décrivent avec réalisme les conséquences de notre comportement individuel et collectif et qui énumèrent les moyens indispensables à la continuité de notre société. Les tâches immenses qui sont inéluctablement liées à l'éveil du tiers monde sont incompatibles avec le refus du progrès: même une autre orientation de ce progrès que celle que nous avons connue requiert l'utilisation des techniques les plus avancées, notamment pour la production d'énergie. Il ne s'agit aucunement d'exporter nos problèmes de riches, mais pour offrir aux pauvres de résoudre les leurs, il convient de les persuader que nous sommes capables de résoudre harmonieusement les nôtres.

Jean-Pierre Weibel

Au moment où nous avons rédigé ces lignes, la presse nous apprend que c'est par centaines de milliers que des oiseaux marins ont perdu la vie à cause d'une pollution par le pétrole en mer du Nord. Comment ne pas donner la priorité à tous les moyens susceptibles de réduire la demande de pétrole, au vu de telles catastrophes? Il est vrai que ce ne sont pas nos oiseaux...

Actualité

La pollution pétrolière en mer du Nord a doublé en cinq ans

La pollution pétrolière en mer du Nord a augmenté ces dernières années et est plus importante aux abords des champs pétroliers. C'est ce que relève l'Institut du socle continental (IKU), en se basant sur le ramassage des déchets en mer du Nord en juin 1979. On a prélevé 24 échantillons et on a trouvé des dépôts de pétrole dans 21 d'entre eux. La concentration de pétrole est de 0,4 milligrammes par mm² de surface de mer. C'est le double de la quantité trouvée lors d'un précédent prélèvement en 1975.

Le rapport déclare que l'augmentation peut être due à l'augmentation des activités sur le socle continental, à l'augmentation du transport pétrolier dans ces zones et à l'augmentation du trafic de bateaux. Mais il faut émettre quelques réserves, car l'augmentation enregistrée n'est peut-être pas réelle, mais peut être due à des vents ou des courants particuliers ou à d'autres circonstances accidentelles au moment où les prélèvements ont été effectués.

Le rapport conclut que l'augmentation enregistrée est probablement due à l'association de plusieurs de ces facteurs.